

# OMPI



SCIT/7/17

ORIGINAL: anglais

DATE: 14 juin 2002

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

## COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

### COMITÉ PLÉNIER Septième session Genève, 10 - 14 juin 2002

#### RAPPORT

*adopté par le SCIT plénier*

#### INTRODUCTION

1. Le Comité permanent des techniques de l'information (SCIT) a tenu sa septième session en comité plénier (ci-après dénommé "SCIT plénier") à Genève, du 10 au 14 juin 2002.

2. Les États ci-après, membres de l'OMPI ou de l'Union de Paris, étaient représentés à cette session : Albanie, Algérie, Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chine, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, États Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Kenya, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Népal, Nigéria, Norvège, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchad, Thaïlande, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie (56).

3. Des représentants de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), de l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO), du Bureau Benelux des marques (BBM), de l'Office européen des brevets (OEB), de l'Organisation eurasienned des brevets (OEAB) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (8) ont pris part à la réunion en qualité de membres.

4. Des représentants des organisations scientifiques - après ont pris part à la réunion en qualité d'observateurs : Confédération internationale des éditeurs de musique (CIEM), Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI), Organisation internationale de normalisation (ISO) et Groupe de documentation sur les brevets (PDG) (4).

5. La liste des participants figure à l'annexe II du présent rapport.

#### Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session

6. La session a été ouverte par M. A. Roach, directeur des services informatiques et, directeur, Division des projets informatiques, qui a souhaité la bienvenue aux délégués au nom du directeur général.

7. Le Secrétariat a rappelé que cette session du SCIT devait initialement se tenir en décembre 2001, mais qu'elle a été reportée. Le Secrétariat a donc proposé que, par souci d'efficacité et de rapidité, le président soit maintenu dans ses fonctions pour cette session. Le SCIT plénier a ainsi décidé.

#### Point 2 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour

8. La délégation du Royaume-Uni a indiqué que, étant donné que les points 3.b) à 3.g) auront une incidence sur le programme de travail du SDWG (point 3.a)), il vaudrait mieux examiner ce programme une fois les points en question examinés. La proposition a été acceptée par le SCIT plénier, de sorte que ce point de l'ordre du jour a été examiné après l'étude des points 3.b) à 3.g).

9. Le SCIT plénier a adopté à l'unanimité, sous réserve de la modification indiquée ci-dessus, l'ordre du jour qui figure à l'annexe II du présent rapport.

#### Point 3 : questions découlant des délibérations du Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG)

a) Programme de travail du SDWG (document SCIT/7/2)

10. Sur proposition de la délégation de la Suède, le SCIT plénier a décidé d'examiner la tâche par tâche l'annexe II du document SCIT/7/2.

11. Avant d'engager le débat sur chacune des tâches, le Secrétariat a proposé unemarche à suivre en ce qui concerne les tâches créées par le SCIT plénier à la suite des délibérations précédentes relatives aux points 3.d), 3.f) et 3.g). Étant donné que le SCIT plénier a créé ces tâches sur la base du profil de projet joint à la demande de création, sans adopter de description précise, la première chose à faire pour les équipes d'experts correspondantes sera de convenir d'une libellé exact des tâches. Après quoi, le Secrétariat insérera le descriptif ainsi accepté dans la liste révisée des tâches qui sera présentée à la prochaine session du Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG).

12. En réponse à une question soulevée par plusieurs délégations au cours des délibérations sur ce point, concernant les calendriers prévus de certaines tâches, le SCIT plénier a prié le Secrétariat de vérifier et d'actualiser le calendrier chaque fois qu'il y a lieu dans la liste des tâches révisée qui sera soumise au SDWG à sa prochaine session.

13. La délégation de la Suède a demandé des informations supplémentaires sur les mesures prises en ce qui concerne la tâche n° 7. En réponse, le Secrétariat a dit que le Groupe de travail sur les normes et la documentation, lorsqu'il a envisagé cette tâche, a approuvé l'élaboration d'un descriptif de projet en vue de créer un nouvel intitulé de tâche consistant à faire l'inventaire dont il a été question au titre du point 3.g) de l'ordre du jour.

14. La délégation des États-Unis d'Amérique a fait observer que dans la description de la tâche n° 7, il est question de surveiller mais il n'est pas prévu de faire un rapport. Le SCIT plénier a donc, suivant une proposition de cette délégation, convenu de compléter le titre de cette tâche en y ajoutant les mots "et faire un rapport à ce sujet", ainsi que d'ajouter le texte suivant à la fin du sous-paragraphe III-1, à la page 3 de l'annexe I du document SCIT/7/2 : "Les inventaires établis dans le cadre de la tâche (l'ancien intitulé de tâche n° 3.g)), les rapports techniques annuels de chaque office de propriété intellectuelle et les autres sources d'information disponibles devront faire l'objet d'une surveillance exercée par le Bureau international (et le cas échéant par une équipe d'experts créée pour cette tâche). Il devrait être fait rapport au Groupe de travail sur les normes et la documentation, en tant que de besoin mais au moins une fois par an, sur les tendances observées et les besoins potentiels découlant de la modification ou la création de normes de l'OMPI".

15. La délégation de l'Autriche a demandé si l'équipe d'experts chargée des bibliothèques numériques de propriété intellectuelle (BNPI) visée au point III des informations fournies en ce qui concerne la tâche n° 11 est déjà constituée. La délégation de la Fédération de Russie a demandé comment on allait établir les priorités entre les différentes tâches, par exemple entre la tâche n° 10 et la tâche n° 11. La délégation de l'Office européen des brevets (OEB) a évoqué l'importance du contenu des BNPI pour le SCIT plénier.

16. En réponse à ces questions, le Secrétariat a fait savoir que l'équipe d'experts électronique chargée des BNPI a été créée par le SCIT plénier à sa cinquième session, et qu'il est prévu de mettre en place le forum électronique correspondant dans les semaines qui viennent et d'inviter les offices de propriété intellectuelle à désigner leurs représentants. Dans une phase initiale, qui devrait être achevée avant la prochaine session du SDWG, les travaux devraient porter principalement sur l'élaboration de normes relatives aux BNPI. Une deuxième phase de travaux pourrait commencer au premier semestre de 2003 : l'équipe d'experts devrait alors établir une première esquisse du contenu des BNPI à soumettre au SCIT plénier.

17. La délégation de la Suède a demandé s'il restait quelque chose de la tâche n° 13 ou si elle pouvait être considérée comme achevée. Le Secrétariat a répondu qu'il considère le projet de norme E-PCT pour le dépôt électronique comme suffisamment élaboré pour que le processus qui aboutira à en faire une norme de l'OMPI puisse être engagé. Le Secrétariat suggérerait par conséquent que cette tâche subsiste, et qu'il y a même prévu les mesures nécessaires en vue de son adoption en tant que norme de l'OMPI.

18. En ce qui concerne la tâche n° 22, le Secrétariat a fait savoir que cette tâche a été considérée comme achevée par le SDWG à sa première session après l'approbation de la nouvelle norme ST.1 de l'OMPI.

## b) Révision de la norme ST.6 de l'OMPI (document SCIT/7/3)

19. Après la présentation du document SCIT/7/3 par le Secrétariat, la délégation des États Unis d'Amérique, en tant que responsable de l'équipe d'experts (équipe d'experts ST.6) a rendu compte oralement de travaux menés. Le SCIT plénier a été informé que les travaux avancent et que tous les membres de l'équipe y contribuent utilement. Cependant, l'équipe d'experts n'est pas encore parvenue à un consensus. Elle devrait selon le responsable progresser encore dans ses travaux au cours des réunions de cette semaine.

20. *Le SCIT plénier a convenu de créer la tâche n° 29, comportant notamment les activités suivantes :*

1. *Réviser la norme ST.6 de l'OMPI, en considérant en particulier :*

a) *le nombre total maximum de chiffres que devrait pouvoir comporter le numéro de publication des documents de brevet;*

b) *les conséquences de l'adjonction d'un numéro de publication d'un code pour chaque catégorie de droits de propriété industrielle mentionnée dans cette norme; et*

c) *l'amélioration des directives concernant la numérotation des documents de brevet comptant le traitement électronique des données et de l'utilisation de ces dernières par le public.*

2. *Étudier les incidences de la révision de la norme ST.6 de l'OMPI pour les autres normes de l'OMPI, ainsi que le délai nécessaire pour la mise en œuvre des révisions qui auront été approuvées.*

21. La délégation de l'Office européen des brevets (OEB) a suggéré que le SCIT plénier fixe des délais pour l'aboutissement de travaux de l'équipe d'experts, compte tenu de l'importance que revêt la version révisée de cette norme pour divers systèmes en cours de révision dans différents offices. En réponse, et étant donné que l'équipe spéciale se réunissait cette semaine, le président lui a demandé d'envisager un délai raisonnable et de rendre compte au SCIT plénier. Le responsable de l'équipe d'experts a indiqué par la suite que l'équipe compte achever ses travaux d'ici le 15 septembre 2002 et que, si tout se passe bien, la révision de la norme ST.6 de l'OMPI pourra vraisemblablement être approuvée par le Groupe de travail du SCIT sur les normes et la documentation à sa prochaine session.

c) Établissementdenormesrelativesautraitementélectroniquedel'information (documentSCIT/7/4)

22. LeSecrétariatprésentéledocumentSCIT/7/4.Leprésidentayantinvitélesdélégationsàfairepartdeleursobservations,ladélégationde laRépubliquedeCoréea proposéquel'examen desnormesrelativesauxmarquessoitconfiéàl'équiped'experts proposéeauparagraphe 4.c)dud odocumentSCIT/7/4.LeSecrétariatindiquéque,siunenuvelletâcheestcrééecernantlesnormesrelativesauxmarques,cetteactivitépourra êtreconfiéeàl'équiped'expertsenquestion.

23. *Ayantensuiteexaminéledocument SCIT/7/4,leSCITplénieraapprouvéla recommandationfigurantauparagraphe 5 duditdocument.*

24. Cetteéquiped'expertsaurapournom"Équiped'expertschargéedesnormesrelatives autraitementetàl'échangeélectroniquesdesdonnées".LeSCITplénier aaccueilliavec satisfactionl'offreduBureauinternationald'assumerlaresponsabilitédel'équiped'experts. Lestâchesfuturésdanscedomaineserontconfiéesàcetteéquiped'experts.

d) Révisiondelanorme ST.10/Cdel'OMPI(documentSCIT/7/5)

25. LeSecrétariatprésentéledocumentSCIT/7/5.Ladélégationdel'Officeeuropéendes brevets(OEB)asoulignél'importancequ'elleattacheàceprojetetaindiquéqu'ellese félicitevivementdelapropositiondel'OfficedesbrevetsduJapon,qu'elleappuiesans réserve,toutenespérantquel'équiped'expertsadopterauneversionfinale danslesmeilleurs délais.Ladélégationdel'Autricheaaussiappuyéladitepropositionetasuggéréqu'un formatrecommandépourl'indicationdunumérodesdemandesétablissantlaprioritépuisse êtreincorporéàlanorme.

26. LadélégationdesÉtats -Unisd'Amériquearappeléqueletableaufigurant dansla norme ST.10/Cindiqueleformatpourchaquepaysetqu'iln'yapasdeformatST.10/C uniforme pourl'enumérodesdemandesétablissantlapriorité.

27. *LeSCITplénieraconvenu :*

*a) décréerunetâcheconsistantàréviserla norme ST.10/C;et*

*b) deconstitueruneéquiped'experts chargédedecetterévision.*

28. LeSCITplénieraaccueilliavec satisfactionl'offredeladélégationduJapon d'assumer laresponsabilitédel'équiped'experts.

e) ÉtablissementdenormesrelativesauxBNPI(documentSCIT/7/6)

29. Àl'issuedelaprésentationdudocumentSCIT/7/6 ,leSecrétariatafaituncompterendu succinctdesrésultatsdespremieretdeuxièmeateliersurlesnormesrelativesaux BNPI.Cet exposécomprenaitunedémonstrationdelacrédationdeprototypesentrepriseparleBureau internationalpourévaluerles recommandationsformuléesàl'issuedudeuxièmeatelier,ainsi

qu'il est indiqué dans le document SCIT/7/6. Après examen par l'équipe d'experts chargée des BNPI, les résultats de ce travail seront présentés au SDW Genmêmetemps que les rapports sur les ateliers.

30. L'Office européen des brevets (OEB) a prié le Secrétariat de veiller à ce que l'équipe d'experts établisse une comparaison entre le mécanisme de création d'indicateurs permanents Archival Resource Keys (ARK) proposé et le mécanisme Digital Object Identifiers (DOI) en vue de présenter les résultats au SDWG.

f) Révision de la norme ST.8 de l'OMPI (document SCIT/7/7)

31. Le Secrétariat a présenté les documents SCIT/7/7 et SCIT/7/7 Add.1.

32. *Le SCIT plénier a convenu :*

a) *de constituer une équipe d'experts chargée de la révision de toutes les normes de l'OMPI qu'il conviendrait éventuellement de modifier comptenu de la réforme de la CIB;*

b) *de constituer une équipe d'experts chargée de la révision de toutes les normes de l'OMPI relatives au traitement et à l'échange non électronique des données qu'il conviendrait éventuellement de modifier comptenu de la réforme de la CIB;*

c) *de confier à "l'Équipe d'experts chargée des normes relatives au traitement et à l'échange électronique des données" la révision de toutes les normes de l'OMPI relatives au traitement et à l'échange électronique des données qu'il conviendrait éventuellement de modifier.*

33. Le SCIT plénier a accueilli avec satisfaction l'offre de l'OEB d'assumer la responsabilité de l'équipe d'experts.

g) *Établissement d'un inventaire des produits informatiques mis au point par les offices de propriété intellectuelle pour la diffusion de l'information en matière de propriété intellectuelle (document SCIT/7/8)*

34. Après avoir présenté le document SCIT/7/8, le Secrétariat a fait une démonstration d'un prototype pour la présentation et la publication des rapports techniques annuels. Ce prototype a été présenté car il est, du point de vue du fonctionnement, identique au système nécessaire pour étayer l'inventaire des produits informatiques. Les deux systèmes seraient mis en œuvre dans le cadre du projet WIPO NET.

35. *Le SCIT plénier a convenu :*

*a) créer une tâche relative à l'établissement d'un inventaire des produits informatiques mis au point par les offices de propriété intellectuelle; et*

*b) constituer une équipe d'experts chargée de l'exécution de cette nouvelle tâche.*

36. Le SCIT plénier a accueilli avec satisfaction l'offre de la délégation de la Roumanie d'assumer la responsabilité de l'équipe d'experts.

37. Concernant la démonstration du prototype pour les rapports techniques annuels, le Secrétariat a indiqué qu'il a l'intention de tester un nouveau système avant de le mettre en œuvre et a invité les offices de propriété intellectuelle souhaitant participer aux essais à lui communiquer le nom et l'adresse électronique de la personne à contacter à cet effet.

Point 4 de l'ordre du jour : questions découlant des délibérations du Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information (ITPWG)

a) Programme de travail de l'ITPWG (document SCIT/7/9)

38. Le Secrétariat a présenté le document SCIT/7/9, dans lequel le SCIT plénier est prié d'examiner les recommandations du Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information (ITPWG) concernant la suppression d'un certain nombre de tâches de son programme de travail. Ces tâches ont été classées en deux catégories : d'une part, les tâches dont on peut considérer qu'elles relèvent du mandat général de l'ITPWG en matière de supervision des activités de l'OMPI relatives aux techniques de l'information et, d'autre part, les tâches n° 2, 5 et 14 (en partie), qui relèvent désormais de la Division de l'automatisation des offices de propriété intellectuelle, au sein du Secteur de la coopération pour le développement.

39. Les délégations de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bulgarie, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, de la Fédération de Russie, de la France, du Mexique, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Suède, du Venezuela, du BBMet de l'OEB ont exprimé des préoccupations au sujet de la proposition visant à retirer ces tâches du programme de travail du SCIT et ont rappelé qu'elles doivent impérativement recevoir des informations actualisées et pertinentes sur toutes les activités relatives aux techniques de l'information entreprises par le Bureau international. Le SCIT plénier a rappelé que cette fonction relève de son mandat.

40. En ce qui concerne la première catégorie de tâches (nos 1, 9, 12, 14 (première partie), 16 et 27) le SCIT plénier a exprimé un certain nombre de préoccupations se rapportant, en particulier, à l'exécution du mandat du SCIT en matière de supervision et de consultation concernant les activités de l'OMPI relatives aux techniques de l'information et à la possibilité pour le Comité permanent d'examiner les questions nombreuses et très importantes qui se posent dans le cadre de ces tâches. Il a par conséquent décidé, à l'issue d'un débat approfondi, de maintenir ces tâches au programme de travail de l'ITPWG.

41. En ce qui concerne les tâches nos 2, 5 et 14 (deuxième partie), le SCIT a fait observer que le mandat du comité permanent portes sur la totalité des activités de l'OMPI relatives aux techniques de l'information et, étant donné que les tâches en question se rapportent indiscutablement aux techniques de l'information, il a décidé qu'elles devraient être maintenues au programme de travail de l'ITPW. Get que les activités de la Division de l'automatisation des offices de propriété intellectuelle devraient faire l'objet d'un rapport présenté au SCIT conformément au mécanisme actuel du comité permanent en matière d'établissement de rapports sur les programmes relatifs aux techniques de l'information.

b) Établissement de rapports de situation concernant le programme relatif aux techniques de l'information (document SCIT/7/10)

42. Après la présentation du document SCIT/7/10 par le Secrétariat, le président a invité les délégations à faire part de leurs observations. Les délégations de la Suède, de la Fédération de Russie, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Égypte, du Danemark, de la Roumanie, du Soudan et du BMB ont fait observer qu'il est nécessaire d'acquiescer davantage d'expérience au sujet des "règles particulières de procédure et structure" du SCIT avant d'envisager toute modification. Par ailleurs, en ce qui concerne la présentation des rapports de situation à l'ITPW, les délégations du Japon et du Royaume-Uni sont déclarées favorables au maintien de la procédure actuelle prévoyant l'établissement de rapports quadrimestriels.

43. Le SCIT plénier a donc différé l'approbation des recommandations figurant dans le document SCIT/7/10, préférant se familiariser davantage avec les procédures existantes avant d'envisager de les modifier.

Point 5 de l'ordre du jour : aperçu du processus de planification stratégique des techniques de l'information et de la communication de l'OMPI (document SCIT/7/11)

44. En présentant le document, le Secrétariat a donné des explications détaillées sur le fait que le document SCIT/7/11 jette les bases d'un plan stratégique de l'OMPI concernant les techniques de l'infocommunication.

45. La délégation du Royaume-Uni a appuyé le contenu de ce document, en particulier la vision d'ensemble du programme relatif aux techniques de l'information et l'énoncé des objectifs, tels qu'ils figurent dans le document SCIT/7/11. La délégation a déclaré que ce cadre stratégique constitue un moyen idéal pour mettre en œuvre le plan stratégique. Elle a attiré l'attention sur le fait que le Bureau international est entraîné à mettre au point un grand nombre de projets qui seront éventuellement suivis d'une phase de consolidation au cours de laquelle les grands projets seront rendus opérationnels et consolidés, voire améliorés, et elle a invité le Bureau international à apporter des précisions sur cette phase et sur celles qui pourraient suivre.

46. Le Secrétariat a confirmé les déclarations de la délégation du Royaume-Uni, ajoutant que la plupart des grands projets seront achevés au cours du présent exercice biennal et il a convenu que cet important processus de mise au point de projets sera suivi d'un processus de consolidation.



47. Le Secrétariat a indiqué qu'il est actuellement envisagé d'étendre le projet AIMS, qui concerne l'automatisation des systèmes financiers et budgétaires, à la gestion des ressources humaines du Bureau international et au service des achats. Toutefois, à ce stade, il n'est pas encore décidé si une proposition qui doit franchir toutes les étapes de la création d'un projet, y compris l'approbation par le Comité du programme et budget et par l'Assemblée générale. Le Bureau international a ajouté que certaines activités importantes sont actuellement à l'étude, notamment dans le domaine du traitement électronique de bout en bout dans le cadre des systèmes de propriété intellectuelle.
48. La délégation des États-Unis d'Amérique a appuyé la démarche présentée dans le document et a souligné qu'il importe de prendre en considération les préoccupations commerciales, notamment dans le domaine du PCT. Selon la délégation, le plan doit être légèrement renforcé en ce qui concerne l'intégration des systèmes en place. La délégation a soulevé une question concernant le plan d'exécution, notamment sur le point de savoir comment il sera adapté au plan stratégique.
49. Pour répondre aux questions soulevées, le Secrétariat a précisé que le plan d'exécution apparaît dans le projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2004-2005 qui sera soumis l'année prochaine pour approbation.
50. La délégation du Mexique, appuyant le document, a souligné que la mission stratégique du programme relatif aux techniques de l'infocommunication cadre avec la vision stratégique du directeur général. La délégation a également réitéré son appel au Bureau international pour qu'il offre son aide et sa coopération aux offices nationaux afin qu'ils puissent tirer parti des objectifs visés dans le programme relatif aux techniques de l'infocommunication en matière de réduction de la fracture numérique entre les pays développés et les pays en développement.
51. La délégation de l'ARIPO a félicité le Bureau international et a estimé que les idées proposées peuvent être utilisées tant au niveau régional qu'au niveau national. La délégation a également suggéré que la rapidité du progrès technique peut également être considérée comme une menace.
52. La délégation de l'Espagne a demandé des précisions sur les avantages qui peuvent être escomptés au regard des dépenses considérables qui ont été engagées.
53. Le Secrétariat a appelé l'attention des délégués sur le fait que le programme et budget met en évidence les avantages à escompter des investissements réalisés dans le programme relatif aux techniques de l'information. Toutefois, il a été observé que les avantages à tirer de ces investissements ne peuvent être mesurés uniquement dans le cadre du Bureau international et que les États membres sont aussi largement bénéficiaires. Par exemple, il est difficile de mesurer les avantages, en particulier sur le plan financier, de la fourniture aux pays en développement de l'accès à l'Internet et au WIPO NET. Le Secrétariat a souligné que les justifications ne reposent pas tout jour sur un rapport coût-avantages. Parfois, elles sont plus intrinsèques, se définissant en termes de réduction de la fracture numérique, de mise de l'information à la disposition des États membres, etc. Toutefois, dans d'autres domaines, comme celui du coût du traitement sur papier par rapport au coût du traitement électronique dans un système de brevets, les avantages financiers peuvent être mesurés plus facilement, ce que le Bureau international est en train de faire.

54. Ladélégationde laNorvègeasoulignéqu'ilimported'appuyerlesÉtatsmembresqui souhaitentcoopéreràlamiseenœuvredesolutionsdeservicesenmatièrede'échanges électroniques.

55. Ladélégationdel'Égypte,intervenantsurlemêmempointqueladélégationde la Norvège,aproposéquecertainsmodèlesinformatiquessoient misaupointàl'intentiondes officesdepropriétéintellectuellequisouhaitentlesutiliser.Ladélégationaégalement soulignélanécessitéd'intégrerlessystèmesinformatiquesnationauxetceuxduBureau international.

Point 6del'ordredjour :politiquerelativeàlasécuritéinformatique(document SCIT/7/12)

56. Ledocument SCIT/7/12aétéprésentéparleSecrétariatdanslecadred'unexposé sur lesmodalitésd'élaborationetdemiseenœuvre d'unepolitiquedesécuritéinformatique, qui aégalementfournil'occasiondepréciserlesprogrèsréalisésparl'OMPIdanslamiseen œuvredesapolitiquerelativeàlasécuritéinformatique.Prenantconnaissanceducontenudu document SCIT/7/12,leSCITplénieraprisnotedesinterventionsdesdélégationsduCanada, duRoyaume-Uni,del'Égypte,desÉtats-Unis d'Amérique,del'ARIPOetdel'Allemagne, quiontdemandédesprécisionsurdespointssoulevésdansledocument SCIT/7/12oudans l'exposé.

57. LeSecrétariataapportédesprécisionsurtouslespointssoulevésenanotamment confirmélexistenced'unepolitiquedesécuritéspécifique danslecadreduWIPO NET,qui pourraêtmiseenàladispositiondesdélégationsquienferontlademande.LeSecrétariatsest proposé'étudierlapossibilitédecréerunepolitique"modèle"enmatièredesécurité informatique,quelesÉtatsmembrespourrontutilisercommepointdedépartpourselancer dansleprocessusdemiseenplacedeleurproprepolitiqueenmatièredesécurité de l'information.LeSecrétariataconfirméquelesdirectivesenmatièredesécurité informatiquesserontégalementmisesàladispositiondetouslesÉtatsmembresdanslecadre delaformationWIPO NET.

Point 7del'ordredjour :rapportsurl'état d'avancementduprojet JOPAL (document SCIT/7/13)

58. LeBureauinternationalapréésentélesujetdanslecadred'un courtexposéquiamisen relielesprincipauxélémentsd'informationfournisdansledocument SCIT/7/13,ainsique lesdécisionsquidoiventêtrereprisesparlecomité.

59. Ladélégationdel'OEBaconfirméquesonorganisational'intention,dansunproche avenir,derendregratuitementaccessibleaupublicsabasededonnéesbibliographiquesde littératurenon brevetédanslecadreduserviceEsp@cenet.Ilestprévudelancerceserviceen septembre 2002.Ladélégationaajoutéquecettebasededonnées,quicontientplusde 1,2 millionderéférencesdontlaplupartsontclasséeselonlesystème ECLA,estégalement utiliséeparl'OfficedesbrevetsdesmarquesdesÉtats-Unis d'Amériqueetparl'Officedes brevetsduJapon.Lestrois officesenrichissentlabasededonnéeaumoyend'articles actualisésetil'estactuellementenvisagédemeneruneactivitéanalogue avecplusieurs membresdel'Unioneuropéenne.Labasededonnéesestégalementmiseàladispositionde touslesofficesdepropriétéintellectuelle,quipuventl'intégreràleurpropresystème.

60. En ce qui concerne la nécessité de continuer à mettre un service fondé sur le JOPAL à la disposition des offices de propriété intellectuelle et l'intérêt de négociations menées avec le secteur commercial en vue d'obtenir des conditions plus favorables d'accès aux abrégés et aux textes complets des articles publiés et d'utilisation de ces derniers, les délégations de la Suède et de l'Espagne ont déclaré qu'elles n'utilisent pas ce service et que son interruption ne leur porterait donc pas préjudice.
61. La délégation du Mexique a indiqué que le service JOPAL est toujours nécessaire aux pays en développement. Elle a donc appuyé la proposition visant à continuer à fournir ce service, au moins jusqu'à la mise à disposition d'un service analogue ou plus complet par d'autres sources.
62. Les délégations de l'OEB et de l'Espagne ont toutes les deux déclaré qu'elles accueilleront favorablement toute initiative prise par l'OMPI pour lancer les négociations avec le secteur commercial en vue d'obtenir pour les offices de propriété intellectuelle de meilleures conditions d'accès aux articles publiés.
63. La délégation de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique a demandé instamment au Bureau international de tenir compte des travaux menés par le Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB, qui peuvent avoir une incidence sur l'accès à la littérature non -brevet.
64. Pour conclure, le comité a convenu d'approuver les recommandations figurant au paragraphe 12 du document SCIT/7/13.

#### Point 8 de l'ordre du jour : méthodes de travail du SCIT

##### a) Rationalisation des méthodes de travail (document SCIT/7/14)

65. En présentant les documents SCIT/7/14 et SCIT/7/15, le Secrétariat a rappelé que les règles de procédure particulières et la structure du Comité permanent de techniques de l'information (SCIT) ont été approuvées à la sixième session du SCIT plénier et ont été reproduites pour faciliter l'examen des propositions contenues dans le document SCIT/7/15.
66. La délégation du Bureau Benelux des marques a demandé des précisions sur les délais fixés pour certaines tâches dans le cadre du programme de travail du SCIT.
67. Prenant note de l'intervention, le Secrétariat a rappelé que certaines tâches desuivisont de nature permanente, mais il a convenu de réexaminer toutes les tâches sous l'angle des observations formulées par le Bureau Benelux des marques.
68. La délégation des États-Unis d'Amérique a demandé des précisions sur le processus de définition et d'organisation des tâches concernant la mise à jour et le développement futur des normes de l'OMPI existantes.

##### b) Questions en suspens (document SCIT/7/15)

69. Au cours des délibérations, un certain nombre de délégations ont fait part de leurs préoccupations quant au retard accusé dans le processus de révision des normes de l'OMPI et, à cet égard, elles ont proposé que, dans certains cas, la "procédure de création de tâches" soit abrégée.

70. *Le SCIT plénier a décidé (dans l'hypothèse où le Groupe de travaux sur les normes et la documentation se réunirait deux fois par an) :*

i) *qu'une nouvelle tâche intitulée "Révision permanente des normes relatives au traitement non électronique" sera ajoutée à la liste des tâches du Groupe de travaux sur les normes et la documentation;*

ii) *de constituer une équipe d'experts chargée de l'exécution de cette tâche, et désigné le Bureau international comme responsable de la tâche.*

71. *Le SCIT plénier a décidé, en vue d'accélérer le processus de révision des normes, que les demandes de révision pourront être transmises directement, soit au responsable de la tâche, soit au Groupe de travaux sur les normes et la documentation. Si une demande est transmise directement au responsable de la tâche, les travaux débuteront, dans la mesure du possible, immédiatement; dans le cas contraire, le responsable de la tâche présentera la demande à la session suivante du Groupe de travaux sur les normes et la documentation.*

72. *Le SCIT plénier a ensuite approuvé les recommandations figurant au paragraphe 6 du document SCIT/7/15.*

Point 9 de l'ordre du jour : calendrier des activités (document SCIT/7/16)

73. Le SCIT plénier a convenu du calendrier de réunion suivant :

2 – 6 décembre 2002	Deuxième session du Groupe de travaux sur les normes et la documentation (SCIT/SDWG/2)
3 – 7 février 2003	Deuxième session du Groupe de travaux sur les projets relatifs aux techniques de l'information (SCIT/ITPWG/2)
30 juin – 4 juillet 2003	Huitième session du comité plénier (SCIT/7/8)

Point 10 de l'ordre du jour : forum consacré à l'échange d'information

74. Une série de discussions informelles a eu lieu le jeudi 13 juin 2002 sur les activités suivantes :

- a) WIPONET
- b) Échange de données électroniques dans le cadre du système de Madrid
- c) E-Patent
- b) IMPACT

75. Ce point de l'ordre du jour ayant donné lieu à un échange d'information informel, les délibérations qui y rapportent ne sont pas consignées dans le présent rapport.

Point 11 de l'ordre du jour : clôture de la session

*76. Le SCIT plénier a adopté le présent rapport à la séance de clôture, le 14 juin 2002.*

[Les annexes suivent]

ANNEXE I/ANNEX I

I. ÉTATSMEMBRES/MEMBERSTATES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des États)  
(in the alphabetical order of the names in French of the States)

ALBANIE/ALBANIA

Nikoleta RISTANI (Mrs.), Director, Juridical and Copyright Department, Tirana

ALGÉRIE/ALGERIA

Nor-Eddine BENFREHA, conseiller, Mission permanente, Genève

ALLEMAGNE/GERMANY

Hubert ROTHE, Head, Section on Industrial Property Information for the public, supply of literature, German Patent and Trademark Office, Munich

AUTRICHE/AUSTRIA

Elvira GRONAU (Mrs.), Head, Technical Department XI, Austrian Patent Office, Vienna

AZERBAÏDJAN/AZERBAIJAN

Mir Yagub SEYIDOV, Head, Department of Patent and License, State Committee on Science and Engineering, Baku

BAHREÏN/BAHRAIN

Mohammad RAMAD HANAWADH, E -Commerce Consultant, Ministry of Commerce and Industry, Manama

BÉLARUS/BELARUS

Irina EGOROVA (Mrs.), First Secretary, Permanent Mission of Belarus, Geneva

BRÉSIL/BRAZIL

Marcos MALAGRICI, Adviser of CEDIN, National Institute of Industrial Property, Rio de Janeiro

BULGARIE/BULGARIA

Anna NENOVA (Mrs.), Director, Industrial Property Information and Documentation Directorate, Patent Office, Sofia

CAMBODGE/CAMBODIA

Penn SOVICHEAT, Deputy Director, Intellectual Property Division, Ministry of Commerce, Phnom Penh

CANADA

John ROMBOUTS, Manager, Technical Architecture, Canadian Intellectual Property Office (CIPO), Industry Canada, Ottawa

CHINE/CHINA

ZHANG Xiyi, Deputy Director General, Planning and Development Department, State Intellectual Property Office, Beijing

MO Huiping (Ms.), Computer Specialist, Trademark Office, State Administration for Industry and Commerce, Beijing

ZHAO Xiuling, Deputy Division Director, National Copyright Administration, Beijing

COSTARICA

Alejandro S OLANO, Minister Counsellor, Permanent Mission of Costa Rica, Geneva

CROATIE/CROATIA

Vesna ČERNELČ-MARJANOVIĆ (Mrs.), Head, IT Department, State Intellectual Property Office, Zagreb

Kristina BUBANKO -IGER (Mrs.), Deputy Director General, State Intellectual Property Office, Zagreb

DANEMARK/DENMARK

Hans JAKOBSEN, Deputy Director General, Danish Patent and Trademark Office, Taastrup

ÉGYPTE/EGYPT

Hesham A. ELDEEB, Academy of Scientific Research and Technology, Cairo

ESPAGNE/SPAIN

Rosina VÁZQUEZ DE PARGA (Dña), Jefe de Área de Documentación y Búsquedas, Oficina Española de Patentes y Marcas, Madrid

Jesus LEONGONZALES, Head, Data Processing Center, Oficina Española de Patentes y Marcas, Madrid

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Edward R. KAZENSKE, Deputy Commissioner for Patent Resources and Planning, Patent and Trademark Office, Department of Commerce, Washington, D.C.

Cheryl E. KAZENSKE (Ms.), Intellectual Property Program Manager, Office of Legislative and International Affairs, Patent and Trademark Office, Department of Commerce, Washington, D.C.

Edmond R. ISHELL, International Exchanges and Standards Specialist, Patent and Trademark Office, Department of Commerce, Washington, D.C.

ÉTHIOPIE/ETHIOPIA

Hailu Geletu G/MARIAM, Acting Head & Technology Development Team Leader, Patent Technology Transfer and Development Department, Ethiopian Science & Technology Commission, Addis - Abeba

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Marina KRYUKOVA (Mrs.), Deputy Director, International Cooperation Department, Rospatent, Moscou

Alexey GVINPADZE, Deputy Director, Federal Institute of Industrial Property, Rospatent, Moscou



FINLANDE/FINLAND

Juha REKOLA, Head, Development Division, Patent and Innovations Line, Finnish Patent Office, Helsinki

FRANCE

Jean-François LESPRIT, chargé de mission, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Paris

Michèle LYON (Mme), chargé de mission, Département des brevets, Institut national de propriété industrielle (INPI), Paris

Michèle WEIL -GUTHMANN (Mme), conseiller juridique, Mission permanente, Genève

Bernard NORMIER, président directeur général, Société Lingway, Paris

GUATEMALA

WYLD Andrés, First Secretary, Permanent Mission of Guatemala, Geneva

HONDURAS

Olmeda RIVERA RAMÍREZ (Sra.), Secretaria General, Secretariade Relaciones Exteriores, Misión Permanente, Ginebra

Karen CIS (Sra.), Segunda Secretaria, Misión Permanente, Ginebra

HONGRIE/HUNGARY

Zsuzsa TÖR ÖCSIK (Ms.), Deputy, Head, Information Technology Department, Budapest

Ágnes VADÁSZ (Ms.), Senior Information Counsellor, Hungarian Patent Office, Budapest

INDE/INDIA

Homai SAHA, Minister, Permanent Mission of India, Geneva

INDONÉSIE/INDONESIA

Dewi M. KUSUMA ASTUTI (Miss), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Andi Noorsaman SOMMENG, Director of Information Technology, Directorate General of Intellectual Property, Department of Justice and Human Rights, Tangerang

IRLANDE/IRELAND

Dolores CASSIDY (Ms.), Patent Examiner, Patents Office, Kilkenny

ITALIE/ITALY

Vittorio RAGONESI, Adviser Juridical, Ministry of Foreign Affairs, Roma

Fulvio FULVI, Commercial Attaché, Permanent Mission of Italy, Geneva

JAPON/JAPAN

UENO Shin, Director, Patent Information Promotion Policy Office, Patent Information Division, General Affairs Department, Patent Office, Tokyo

SONO Mitsuru, Director, Information Technology Planning Office, Information Systems Affairs Division, Trademark, Design and Administrative Affairs Department, Patent Office, Tokyo

YAMASHITA Takashi, First Secretary, Permanent Mission of Japan, Geneva

KENYA

Julius Marya MAGWAGA, System Analyst, Industrial Property Office, Nairobi

LETTONIE/LATVIA

Guntis RAMANS, Head, Department of Examination of Inventions, Patent Office, Riga

LITUANIE/LITHUANIA

Saulė DAUKUVIENĖ (Ms.), Chief Specialist of the State Patent Bureau, Vilnius

MAROC/MOROCCO

Khalib SE BTI, premier secrétaire, Mission permanente, Genève

MEXIQUE/MEXICO

Santiago REYNA, Coordinador departamental de desarrollo de sistema de patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial y por la Tercera, México

Karla ORNELAS LOERA (Mlle), troisième secrétaire, Mission permanente, Genève

NÉPAL/NEPAL

Stalin Man PRADHAN, Director, Department of Industries, Kathmandu

NIGÉRIA/NIGERIA

Franca Obaiya ORPIN (Mrs.), Assistant Chief Administrative Officer, Ministry of Commerce, Abuja

Aliyu Muhammed ABUBAKAR, Counsellor, Nigeria Trade Office, Permanent Mission of Nigeria, Geneva

NORVÈGE/NORWAY

Freddy STRØMMEN, Head, Administrative Support Patent, Patent Office, Oslo

PHILIPPINES

Angelina Ma. Sta. Catalina (Mrs.), First Secretary, Permanent Mission of Philippines, Geneva

POLOGNE/POLAND

Jacek ZAWADZKI, Head, Information Department, Patent Office, Warsaw

PORTUGAL

Maria Luisa ARAÚJO (Mme), Chef du département de l'information, Institut national de la propriété industrielle, Ministère de l'économie, Lisbonne

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

KIM Jin, Director General, Information and Documentation Bureau, Korean Intellectual Property Office, Taejon

AHN Jae -Hyun, Intellectual Property Attaché, Permanent Mission, Geneva

PARK Sung -Woo, Deputy Director, Information Development Division, Korean Intellectual Property Office, Taejon

KWON Jung -Gak, Deputy Director, International Cooperation Division, Korean Intellectual Property Office, Taejon

YUN Young -Woo, Deputy Director, Information Planning Division, Korean Intellectual Property Office, Taejon

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA/REPUBLIC OF MOLDOVA

Nicolae TARAN, Director General, State Agency on Industrial Property Protection, Chişinău

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE/CZECH REPUBLIC

Hana BAHULOVÁ (Ms), Head of Section, Patent Information Department, Industrial Property Office, Prague

Eva KŘOVÁKOVÁ (Ms), Searcher, Patent Information Department, Industrial Property Office, Prague

ROUMANIE/ROMANIA

Bogdan BORESCHIEVICI, Director, Patent Library, IT and EDP Directorate, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

Adriana AT ȂNĂSOAIE (Ms.), Head, IT Section, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Peter BACK, Deputy Director, PDD/A, The Patent Office, Newport

Geoff BENNETT, Head, Information Technology Services, The Patent Office, Newport

SLOVÉNIE/SLOVENIA

Milan STUPICA, Counsellor at the Government, Slovenian Intellectual Property Office (SIPO), Ljubljana

SRILANKA

Gothami INDIKADAHENA (Mrs.), Counsellor (Economic and Commercial), Permanent Mission, Geneva

Hettiarachchi CHANDRADASA, Additional Secretary, Ministry of Commerce and Consumer Affairs, Colombo

SOUDAN/SUDAN

Muna Eltahir Abdelrahman ELMAGBOUL (Mrs.), Senior Legal Advisor, Ministry of Justice, Khartoum

SUÈDE/SWEDEN

Lars G. BJÖKLUND, Deputy Director General, Patent Office, Stockholm

Kerstin BERGSTRÖM, Head, Patent Information, Patent Office, Stockholm

SUISSE/SWITZERLAND

Roland Jean TSCHUDIN, Head, Training Division, Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Bern

THAÏLANDE/THAILAND

Supark PRONGTHURA, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

TCHAD/CHAD

Abdallah Lebine OUMAR, directeur du commerce, ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, N'Djamena

VENEZUELA

Omar MONTILLA, Director (E) of the National Institute of Information and Communication Technology, Ministry of Science and Technology, Caracas

VIETNAM

PHANPHUNG Tuan, Director, Registration Division, National Office of Industrial Property (NOIP), Hanoi

YUGOSLAVIE/YUGOSLAVIA

Jelena POPOVIĆ (Mrs.), Assistant Director, Federal Intellectual Property Office, Belgrade

II. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES/  
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT)/INTERNATIONAL LABOUR OFFICE  
(ILO)

Roberto ZACHMANN, Job Creation and Enterprise Development Department, Geneva

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE  
(OACI)/INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION (ICAO)

J. NORTH CUT, Senior Advisor, Information Technology, Montreal

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
(OAPI)/AFRICAN INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (OAPI)

Eliane POSSO (Mlle), chef, Service de la publication et de la documentation, Yaoundé

ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
(ARIPO)/AFRICAN REGIONAL INDUSTRIAL PROPERTY ORGANIZATION (ARIPO)

Gregory SADYALUNDA, System Administrator, Harare

BUREAU BENELUX DES MARQUES (BBM)/BENELUX TRADE MARK OFFICE (BBM)

A. G. W. J. VERSCHURE, directeur adjoint, La Haye

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE(CE)/EUROPEAN COMMUNITY(EC)

Nicolas VIGNERON, Technical Cooperation Division, Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessin et modèles) (OHMI) / Office for Harmonization in the Internal Market (Trade Marks and Designs) (OHIM), Alicante

OFFICE EUROPEEN DES BREVETS(OEB)/EUROPEAN PATENT OFFICE(EPO)

Gérard GIROUD, Principal Director Documentation, Rijswijk

Marc KRIER, Director Applied Research and Development, Rijswijk

Georg PANTOGLOU, Director, Cooperation Programmes, INPADOC, Vienna

Johannes KIESBAUER, Director, Publications, Vienna

Guillaume MINNOYE, Principal Director, The Hague

ORGANISATION EURASIENNE DES BREVETS(OEAB)/EURASIAN PATENT ORGANIZATION(EAPO)

Khabibullo FAYAZOV, Vice-President, Eurasian Patent Organization, Moscow

Petr DZEGELENIK, Director, Search and Information Systems Department, Eurasian Patent Organization, Moscow

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE(OMC)/WORLD TRADE ORGANIZATION(WTO)

Ghassan KARAM, Director, Informatics Division, Geneva

III. ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES/  
NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

Fédération internationale des conseils en propriété industrielle(FICPI)/International Federation of Industrial Property Attorneys(FICPI) : Claus Michael MAYER (President, Documentation, Organisation, Communication Commission, Florence)

Groupededocumentationsurlesbrevets(PDG)/PatentDocumentationGroup(PDG) : Ralf H. BEHRENS (Secretary General, Weilder Stadt)

IV. BUREAU/OFFICERS

Président/Chair: PeterBACK(Royaume -Uni/UnitedKingdom)  
Vice-présidents/Vice-Chairs: ÁgnesVADÁSZ(Hongrie/Hungary)  
AhmedELFAKIALI(Soudan/Sudan)  
Secrétaire/Secretary: AllanROACH(OMPI/WIPO)

V. BUREAUINTERNATIONALDEL'ORGANISATIONMONDIALE  
DELAPROPRIÉTÉINTELLECTUELLE(OMPI)/  
INTERNATIONALBUREAUOF THE  
WORLDINTELLECTUALPROPERTYORGANIZATION(WIPO)

KamilIDRIS,directeurgénéral/DirectorGeneral

AllanROACH(Directeurdesservicesinformatiquesetdirecteur,Divisiondesprojets  
informatiques/ChiefInformationOfficerandDirector,ITProjectsDivision)

Divisiondesprojetsinformatiques/InformationTechnologyProjectsDivision:  
Colin BUFFAM(chefdeprojetduprojetWIPO NET/ProjectManager,WIPO NETProject);  
Michael HELKE(chefdeprojetduprojetIMPACT/ProjectManagerIMPACTProject).

Divisiondesservicesinformatiques/InformationTechnologyServicesDivision:  
NeilWILSON(Chef/Head);AngelLOPEZSOLANAS(chef,Service desnormesetdela  
documentation/Head,StandardsandDocumentationService);William GUY(chef,Service  
desprojets spéciauxrelatifsà l'information en matière de propriété industrielle, Division de la  
logistique et de la promotion des innovations/Head, Industrial Property Information Special  
Projects Section, Division for Infrastructure Services and Innovation Promotion).

[L'annexe II suit/  
Annex II follows]



## ANNEXE II

## ORDREDUJOUR

	<u>Paragraphes</u>
1. Ouverture de la session	6 et 7
2. Adoption de l'ordre du jour	8 et 9
3. Questions découlant des délibérations du Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG):	
a) Programme de travail du SDWG Voir le document SCIT/7/ 2.	10 à 18
b) Révision de la norme ST.6 de l'OMPI Voir le document SCIT/7/3.	19 à 21
c) Établissement de normes relatives au traitement électronique de l'information Voir le document SCIT/7/4.	22 à 24
d) Révision de la norme ST.10/C de l'OMPI Voir le document SCIT/7/5.	25 à 28
e) Établissement de normes relatives aux BNPI Voir le document SCIT/7/6.	29 et 30
f) Révision de la norme ST.8 de l'OMPI Voir le document SCIT/7/7.	31 à 33
g) Établissement d'un inventaire des produits informatiques mis au point par les offices de propriété intellectuelle pour la diffusion de l'information en matière de propriété intellectuelle Voir le document SCIT/7/8.	34 à 37
4. Questions découlant des délibérations du Groupe de travail sur les projets relatifs aux techniques de l'information (ITPWG) :	
a) Programme de travail de l'ITPWG Voir le document SCIT/7/9.	38 à 41
b) Établissement de rapports de situation concernant le programme relatif aux techniques de l'information Voir le document SCIT/7/10.	42 et 43
5. Aperçu du processus de planification stratégique des techniques de l'information et de la communication de l'OMPI Voir le document SCIT/7/11.	44 à 55
6. Politique relative à la sécurité informatique Voir le document SCIT/7/12 .	56 et 57
7. Rapports sur l'état d'avancement du projet JOPAL Voir le document SCIT/7/13.	58 à 64

8. Méthodes de travail du SCIT :
  - a) Rationalisation des méthodes de travail 65 à 68  
Voir le document SCIT/7/14.
  - b) Questions en suspens 69 à 72  
Voir le document SCIT/7/15.
9. Calendrier des activités 73  
Voir le document SCIT/7/16.
10. Forum consacré à l'échange d'information (série de discussions informelles le jeudi 13 juin 2002, à partir de 10 heures) 74 et 75
  - a) WIPONET
  - b) Échange de données électroniques dans le cadre du système de Madrid
  - c) E-Patent
  - d) IMPACT
11. Clôture de la session 76

[Fin de l'annexe II et du document]